



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
FUTSAL**

PROCES VERBAL N° 03– SAISON 2026/2027

Réunion du	Mercredi 07 octobre 2026
Présidence	Julien ROBOAM
Présent(s)	Marc BETHELOT, Noé GUILBAUT, Sébastien GUITTIERE, Hachim LAKSSIBI et Florent MARAUD
Présent en visio	Sadik KOURISNA
Salarié référent	Henri PIGEAU

Préambule

M. BETHELOT Marc, membre des clubs de CHAZE VERN D'ANJOU AS (549478) et E.S SEGRE HA (501894) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GUITTIERE Sébastien, membre du club de ST SYLVAIN D'ANJOU (524869) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GUILBAULT Noé, membre du club du FUILET CHAUSSAIRE FC (590212) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. JDIRA Taoufik, membre du club de ANGERS COPAIN ASC (551591) et de TRELAZE EGLANTINE (502037) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. KOURISNA Sadik, membre du club de TRELAZE SPORTING (548580) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. LAKSSIBI Hachim, membre du club de TRELAZE FALA (548578) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. ROBOAM Julien, membre du club de ANGERS LCDF (549783) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Validation PV

Le procès-verbal n° 02 du 07 septembre 2026 est approuvé.

La CD Futsal annule néanmoins la réunion des clubs avec des équipes Séniors Féminines au vu des incertitudes actuelles concernant le Critérium Futsal Séniors Féminines.

2. Points sur les championnats D1 et D2

Demandes de modifications championnats D1 et D2 :

- Le match de D1 Futsal – Longuenée en Anjou FC1 / Angers Doutré SC 1 du 14/10/2026 a été inversé, ainsi que le match retour. En effet, l'équipe Féminine de Longuenée en Anjou FC 1F évoluant en R1 joue un match le 14/10/2026 à Longuenée, et est donc prioritaire.
- Le match retour de D1 Futsal – Longuenée en Anjou FC 1 / Les Ponts de Cé As 1 du 10/03/2027 a également été inversé pour le même motif que ci-dessus ainsi que le match aller du 12/11/2026.

La commission prend connaissance du mail d'Angers NDC, du 28 septembre 2026, concernant des conflits de réception de rencontres :

- Match du 13/11 – Futsal D2 – Angers NDC 2 / Le Fület Chaussaire FC 1 :
Match programmé le vendredi au lieu du mercredi 11/11.
La commission décide une inversion des rencontres et programme le match aller le lundi 09 novembre 2026 au Fület Chaussaire et le match retour le mercredi 03 mars 2027 à Angers NDC.
- Match du 25/11/2026 – Réception de Trélazé FALA 2 et de Trélazé SPORTING 3 par les deux équipes d'Angers NDC.
La commission inverse le match aller et retour entre les équipes du SPORTING Trélazé 3 contre Angers NDC 2 et laisse la priorité à l'équipe engagée dans la compétition la plus haute.
- Match du 10/03/2027 – Réception d'Angers LCDF 2 et de Thouarcé Futsal par l'équipe Angers NDC 2
La commission inverse le match aller et retour contre Thouarcé aux dates du mercredi 18 novembre 2026 à ANGERS et au vendredi 12 mars 2026 à THOUARCE. La réception d'Angers LCDF 2 est maintenue à la date initiale.
- Match du 07/04/2027 – Réception de Longuenée en Anjou FC 1 et de Tillières ARC 1 par Angers NDC.
La commission inverse le match aller et retour entre TILLIERES ARC et ANGERS NDC 2 au mercredi 02 décembre 2026 et match retour le lundi 05 avril 2027.

La commission prend connaissance de la demande, du club de Trélazé FALA, de report du match :

- Futsal D1
Trélazé FALA 2 / Angers LCDF 2
Du 16 octobre 2026 **au 15 octobre 2026**
Motif : salle indisponible (matchs de R1 et R1F **prioritaires**)

La commission valide la demande.

Demande de modification Coupe Nationale Futsal :

Pour faire suite au tirage du 1^{er} tour de la Coupe Nationale Futsal, qui se déroulera la semaine du 05 au 10 octobre 2026, la commission décide de l'inversion du match entre le Fület Chaussaire FC 1 et Thouarcé FC avec le match aller le lundi 26 octobre 2026 au Fület Chaussaire et le match retour le vendredi 23 avril 2026 à THOUARCE.

3. Critérium Futsal SF

Point engagements : 5 équipes sont pré-engagées.

- Angers CBAF 1F (R2 Football à 11)
- Ecoouflant AMS 1F (Loisirs Football à 8)
- Longuenée en Anjou FC 1F (R1 Futsal) En attente de validation
- Trélazé Foyer 2F (réserve de R1 Futsal)
- Trélazé Sporting 1F (R1 Futsal) En attente de validation

La CD Futsal rappelle l'article 1 des Règlements Futsal du Critérium Futsal SF :

Article 1 – Participation des équipes Le Critérium Futsal Seniors F est ouvert :

- Aux équipes réserves des clubs disposant d'une équipe engagée en championnat Régional 1 Féminine Futsal.
- Aux équipes libres évoluant en championnat Départemental ou Régional de football à 11,
- Aux équipes libres évoluant en football Loisirs à 8 Féminin,
- Aux équipes libres proposant un projet Futsal et s'étant manifestées auprès de la Commission Futsal en amont de la date fixée par les organisateurs via la messagerie officielle du club.

Conformément au règlement des compétitions, les équipes engagées en championnat Régional 1 Féminine Futsal ne peuvent prendre part à ce criterium sauf si le club dispose d'une équipe réserve de niveau départemental ou si l'équipe présente des joueuses ne participant pas au championnat féminin R1 Futsal.

A ce titre, les équipes de Longuenée en Anjou FC 1F et Trélazé Sporting 1F vont être contactées par la CD Futsal pour reconsidérer leurs engagements et valider ou non la demande.

Le 1^{er} tour du Critérium Futsal sera prochainement transmis aux clubs, avec potentiellement, une première journée prévue :

- La semaine 49 (du lundi 30 novembre au vendredi 04 décembre 2026),
- Ou la semaine 51 (du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026),
- A défaut, la première journée se déroulera en début d'année 2027.

4. Coupe de l'Anjou SF

La Ligue sollicite le nom de l'équipe pour représenter le Maine et Loire en 1/4 de finale de la phase Régionale de la Coupe Nationale Séniors Féminines avant le 30 novembre 2026.

La CD Futsal précise que de saison en saison, le délai de retour est de plus en plus tôt, ce qui a des impacts sur le calendrier départemental mais aussi sur le Critérium Futsal Séniors Féminines, qui de ce fait sera décalé dans le temps.

Point engagements :

➔ 8 équipes sont engagées

La commission procède et valide l'élaboration des groupes pour la Coupe de l'Anjou SF :

1^{er} tour – Vendredi 23 octobre 2026

Un plateau à 5 équipes de niveau départemental :

- Angers NDC 1F,
- AMS Ecoflant 1F,
- Cholet SO 1F,
- GF Beaufort Mazé 1F,
- Verchers St Georges AS 1F,

Salle Abassi, Complexe Grand Bellevue de Trélazé de 19h15 à 23h00 environ.
Matches de 20h15 à 22h45.

Présences membres CD Futsal : Noé GUILBAULT, Sébastien GUITTIERE et Julien ROBOAM.

Suite à ce premier tour, l'équipe qui terminera à la première place, sera qualifiée pour le 2^{ème} tour où les 3 autres équipes Séniors Féminines, de niveau régional, entreront dans la compétition :

- Longuenée en Anjou FC 1F,
- Trélazé Foyer 1F
- Trélazé Sporting 1F.

2^{ème} tour (1/2 finale) :

Tirage au sort :

- Match 1 : Trélazé Sporting 1F – Equipe qualifiée du 1^{er} tour
- Match 2 : Longuenée en Anjou FC 1F - Trélazé Foyer 1F

Les matchs seront programmés durant la semaine 46, du lundi 09 au vendredi 13 novembre 2026.

Les deux équipes vainqueuses seront qualifiées pour la :

- Finale de la Coupe de l'Anjou Futsal SF.
- Finale de la Phase Départementale de la Coupe Nationale Futsal SF (Cf. ci-dessous).

3^{ème} tour (Finale de la Phase Départementale de la Coupe Nationale Futsal SF) :

Tirage au sort :

Vainqueur du Match 2 – Vainqueur du Match 1

Les matchs seront programmés durant la semaine 46, du lundi 16 au vendredi 20 novembre 2026.

L'équipe vainqueur de ce match sera qualifiée pour les 1/4 de finales de la Phase Régionale Futsal SF.

5. Critérium Futsal SM

La commission valide les résultats de la journée 1 et 2.

6. Futsal Jeunes

Point des engagements :

La CD Futsal rappelle l'article 2 des Règlements Futsal du Challenge de l'Anjou

Futsal U15 et U17G :

Article 2 – Engagements Les engagements (une seule équipe par club par catégorie) devront parvenir au secrétariat du District du Maine-et Loire à la date fixée par les organisateurs qui sera rappelée par la messagerie officielle et sur le site du District. Ils seront accompagnés du montant des droits d'engagement fixés par le Comité de direction du District (Annexe 5 – Dispositions financières District de Football de Maine-et-Loire).

CHALLENGE DE L'ANJOU FUTSAL U15G :

22 équipes sont pré-engagées (21 clubs).

La Commission prend connaissance des engagements d'une deuxième équipe du de Cholet JF mais ne valide pas leur engagement en Challenge de l'Anjou U15 M conformément aux règlements.

➔ 21 équipes sont engagées (21 clubs).

CHALLENGE DE L'ANJOU FUTSAL U17G :

25 équipes sont pré-engagées (23 clubs).

La Commission prend connaissance du mail du GJF Corné Andard Brain pour l'engagement d'une équipe U17 et valide l'engagement d'une équipe en Challenge de l'Anjou U17 M conformément aux règlements.

La Commission prend connaissance des engagements d'une deuxième équipe du de Cholet JF et de Beaupreau FC mais ne valide pas l'engagement d'une deuxième équipe en Challenge de l'Anjou U17 M conformément aux règlements.

➔ 24 équipes sont engagées (24 clubs).

CHALLENGE DE L'ANJOU FUTSAL U18G :

La CD Futsal rappelle néanmoins l'article 1 des Règlements Futsal du Challenge de l'Anjou Futsal U18G :

Article 1 – Participation des équipes Le Challenge est ouvert à tous les clubs qui ont au moins une équipe engagée en championnat U18G régionale (U18 R1 et R2) et/ou en championnat U19G régionale (U19R1 et R2) sous réserve de l'article 3.

➔ 5 équipes sont engagées (5 clubs).

7. Points divers

Caise de péréquation :

Une information actualisée a été transférée à Florent MARAUD pour être présentée et évoquée au bureau du CODIR.

Accueil des arbitres :

La CDA a remonté des demandes des arbitres Futsal quant aux conditions d'accueil des arbitres dans des locaux pas ou peu adaptés comme une remise à matériels ou avec encombrement maximum, voire dans des toilettes.

Un rappel sera fait aux clubs quant aux conditions et locaux nécessaires pour accueillir les arbitres officiels.

Prochaine(s) réunion(s) :

- Lundi 09 novembre à 18h00
- Mercredi 11 décembre à 18h00
- Lundi 11 janvier à 18h00
- Mercredi 10 février à 18h00
- Lundi 08 mars à 18h00
- Mercredi 14 avril à 18h00
- Mercredi 12 mai à 18h00
- Lundi 14 juin à 18h00

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. ROBOAM JULIEN	M. BETHELOT Marc